

Titre

Offre de services de prévention externe (= SEPPT)

Résumé

Tout employeur est tenu d'adhérer à un service de prévention externe dont les missions sont la *surveillance médicale* et la *gestion des risques*. Les tarifs et les services de base sont fixés par la loi. Voici leur offre pour les boulangeries et les entreprises alimentaires.

Offre de services de prévention externe de CLB



Approche générale

CLB Externe Preventie fait partie du CLB Group qui fournit également des services tels que le secrétariat social, les RH, la consultance, les assurances, les solutions informatiques, le droit social et le payroll, etc.

- 94 % des entreprises affiliées sont des petites entreprises
- Il y a 163 boulangeries affiliées chez CLB
- L'approche est toujours personnalisée : spécifique au secteur, flexible et sur mesure

<https://www.clbgroup.be/externe-preventie/>

Offre de formations :

<https://www.clbgroup.be/academy/opleidingen/>

Offre industrie alimentaire et boulangerie

- Il y a 163 boulangeries affiliées chez CLB
- Conseils politiques adaptés à l'entreprise et aux risques liés à la boulangerie : explosion de poussière...
- Une analyse des risques liés aux tâches est effectuée pour chaque fonction
- Services maximaux dans l'offre de base:
 - possibilité d'échanger une action si vous n'utilisez pas l'un des 12 services de base



- un itinéraire sur mesure est possible sans frais supplémentaires, y compris dans le cadre du forfait de base

Coordonnées CLB Group

Zone de couverture : Flandre et Région bruxelloise
Siège social : Alken

Personne de contact alimentation et boulangeries :

Danny Foerier, externe preventieadviseur veiligheid niveau 1, 0478/53 40 65, d.foerier@clbgroup.be

En cas de problème avec votre dossier :

Sven Hensen, directeur risicobeheer, 0494/89 77 97, s.hensen@clbgroup.be

<https://www.clbgroup.be/externe-preventie/>
